



**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX
DE LA BAIE DE PONT MAHE / TRACT DE PEN BE**

Communes de **ASSERAC, MESQUER, PIRIAC-SUR-MER**
et **SAINT-MOLF**

Projet de zonage réglementaire

Carte 4/5 - Mesquer 3 / Saint Molf 2
Echelle 1/5 000 (format d'impression A0 paysage)

Version juillet 2018

Légende

	zone Erc (zone exposée à l'aléa érosion à échéance 100 ans)
	zone BC (zone exposée aux chocs mécaniques liés à la houle ou située en bande de précaution)
	zone R (zone en aléa fort ou très fort pour l'événement Xynthia + 20cm)
	zone r (zone non aménagée en aléa modéré ou faible pour l'événement Xynthia + 20cm)
	zone b (zone aménagée en aléa modéré ou faible pour l'événement Xynthia + 20cm)
	zone R100 (zone non aménagée en aléa fort ou très fort pour l'événement Xynthia + 60cm)
	zone B100 (zone aménagée en aléa fort ou très fort pour l'événement Xynthia + 60cm)
	zone v100 (zone en aléa modéré ou faible pour l'événement Xynthia + 60cm)
	Limite communale